

## Lectures

### Comptes rendus

#### **Participatory Action Research in Natural Resource Management. A Critique of the Method Based on Five Years' Experience in the Transamazônica Region of Brazil**

Christian Castellanet, Carl F. Jordan  
Taylor and Francis, 2002, 231 p.

L'ouvrage de Christian Castellanet et Carl F. Jordan est utile et dérangeant dans la mesure où, dans le panorama des discours convenus en matière de développement durable participatif et de préservation des ressources naturelles, il discute des méthodes et de leur application à partir d'une expérience difficile et originale. La démarche de gestion participative des ressources naturelles, réalisée dans le cadre du Programme agroécologique de la région transamazonienne (PAET) au Brésil, présente l'intérêt de répondre à une demande sociale d'organisations locales d'agriculteurs. Cette approche conduit d'ailleurs les auteurs à poser nombre de nouvelles questions, en se gardant bien d'apporter des recettes. Cette expérience a été construite dans des conditions privilégiées du point de vue historique et social : l'organisation populaire et locale dans une phase de post-colonisation des terres des fronts pionniers amazoniens, mais également dans des conditions sociales et politiques particulièrement difficiles et douloureuses. On se souviendra, par exemple, du massacre des paysans sans terre d'Eldorado dos Carajás en 1995.

Le livre est divisé en trois parties. La première dresse une revue des antécédents méthodologiques et des référentiels mobilisés en matière de gestion des ressources naturelles, notamment en termes d'approches participatives durant les années 1980 et 1990, avant de poser le cadre conceptuel utilisé dans le PAET. La revue des différentes démarches en matière de conservation des ressources, de recherche-action participative et de modélisation de ces approches paraît complète. Elle conserve un regard critique, y compris sur les référentiels mobilisés à l'origine de la démarche participative du PAET.

La seconde partie présente l'expérience dans la région transamazonienne, du point de vue historique, institutionnel et méthodologique. Un chapitre est consacré à la question du partenariat entre les organisations d'agriculteurs et les institutions de recherche-développement. Les auteurs analysent sans complaisance les difficultés de ce partenariat en termes de construction d'une stratégie commune, ainsi que les crises et les réorientations imposées par les contraintes technico-économiques des agriculteurs. Les observations s'appuient sur trois cas de planification municipale participative : Uruará, Porto de Moz et Altamira. Les trois études de cas illustrent bien les difficultés du dialogue et de la co-planification dans un cadre institutionnel et politique conflictuel, avec des agriculteurs peu formés ou préparés pour assumer ce type d'approche, mais suffisamment organisés pour être capables d'influencer, voire d'instrumentaliser les chercheurs. Les résultats de ces trois initiatives sont évalués du point de vue méthodologique et du point de vue de l'action, tant à l'échelle locale qu'à celle des exploitations familiales. Au niveau des exploitations, les agriculteurs imposent progressivement aux chercheurs la prise en compte de contraintes technico-économiques, face aux propositions de conservation des sols et d'agroforesterie. Ce sont, par exemple, les cultures pérennes de rente comme le poivre qui offrent des alternatives adaptées aux conditions agroécologiques et au marché. L'accès au crédit constitue également un thème de recherche-action essentiel pour l'autonomie des systèmes de production locaux.

La troisième partie développe une série d'enseignements de cette expérience autour de trois axes : les relations entre agriculteurs et chercheurs ; les méthodes de diagnostic en matière de déforestation ; enfin, l'évaluation de l'approche participative de recherche-action (*Participatory Action Research*).

Plusieurs leçons, parfois contradictoires en apparence, en sont tirées. D'abord, que ce soit en termes d'analyse, de décision ou d'action, la gestion des ressources naturelles ne peut se limiter à l'opinion et aux stratégies

des usagers (éleveurs, agriculteurs, forestiers, etc.), mais doit également prendre en compte celle d'autres catégories d'acteurs influents (commerçants, élus, services techniques, ONG, Églises, etc.). En contrepoint, l'expérience de Porto de Moz montre qu'il n'est pas non plus possible de pousser l'exercice de prise de décision participative en réunissant l'ensemble des acteurs et des groupes d'intérêt locaux. Il existe en effet de fortes situations d'asymétrie, de capacités, de pouvoir et d'information, entre les différents groupes. Un renforcement des capacités d'analyse et d'action des agriculteurs les plus marginalisés est nécessaire, ainsi qu'un ciblage spécifique des groupes d'intérêt, dans le cadre de l'approche de gestion participative. L'objectif des organisations de producteurs était précisément de conforter leur capacité de négociation face aux pouvoirs publics ; le recours au thème de la préservation des ressources naturelles relève donc parfois de la rhétorique, non pas par démagogie, mais bien pour investir le champ de l'environnement en termes de débat autour des stratégies de développement et des politiques agricoles.

En ce qui concerne les méthodes de diagnostic en matière de déforestation, l'avantage de l'approche participative sur les méthodes conventionnelles est précisément d'élargir le débat à partir du point de vue des usagers et des acteurs locaux. Les causes de la déforestation identifiées ne sont donc plus seulement écologiques (fragilité des sols) et techniques (intensification de la production), mais économiques (accès au capital et au marché), sociales (accès à l'éducation et à l'information, organisation et qualité de la vie) et donc politiques. Mais c'est justement le volet des politiques publiques et locales qui est le moins travaillé, à peine évoqué en termes d'extension à l'échelle nationale de la méthode de recherche-action participative. De même, on peut regretter l'absence de référence à des expériences similaires en Amazonie ou dans d'autres régions du Brésil.

Cette approche a certes connu diverses difficultés de communication entre agriculteurs, chercheurs et autres acteurs, en particulier en termes de prise en compte des systèmes de connaissances et des représentations de chaque groupe. Mais justement, la durée de l'expérience (5 ans dans le cadre d'un programme de recherche-formation-développement commencé depuis 15 ans) aura permis les réajustements identifiés au cours de processus d'évaluation « en chemin ». Finalement, un des atouts de la démarche est bien d'avoir élargi la base de diagnostic et le champ de l'analyse et des propositions pour traiter de la gestion et de la préservation des ressources naturelles. De même, le temps long a permis de tester des approches scientifiques pluridisciplinaires mobilisant les sciences sociales et l'écologie auprès des sciences biologiques et agronomiques, ou bien associant démarche de recherche participative et méthodes conventionnelles. Les travaux du Centre agroécologique

du Tocantins et de l'Université fédérale du Para, dans la région de Maraba, ont particulièrement mobilisé la socio-anthropologie en matière d'analyse des réseaux sociaux, des trajectoires d'évolution des organisations et de systèmes locaux de connaissances sur la gestion des ressources.

En fait, l'équipe du PAET a appliqué les principes de la démarche de diagnostic et de planification en matière de ressources naturelles, testés auparavant pour l'approche des systèmes agraires et des systèmes sociaux, en évitant de séparer l'agricole de l'environnement. Car c'est bien là un des enjeux de la période récente, marquée par une segmentation et une multiplication des politiques publiques concernant le secteur rural (production, environnement, pauvreté, genre, etc.), sous couvert de mobilisation participative des populations concernées. Cette prise en compte relativement réduite des politiques publiques – à divers niveaux de décision et échelles d'application – constitue une des limites de l'approche mise en avant par les auteurs. De même, un recours à l'histoire et aux trajectoires des principaux groupes locaux enrichirait le diagnostic.

Par contre, il est indéniable que cet ouvrage rend compte de l'expérimentation et de la coconstruction de méthodes de recherche et d'action en partenariat ou bien en interaction entre acteurs, dans le contexte particulièrement difficile des fronts pionniers d'Amazonie. Cette situation n'est pas sans rappeler les expériences de planification et d'aide à la prise de décision en situation de crise, expérimentées par Carlos Mattos en Colombie. Outre les distances physiques et sociales entre les acteurs, dues à la taille des territoires et à la violence de l'histoire, il est important de signaler que la méthode analysée a été testée par des institutions jeunes, en construction, dans une région aux multiples conflits, échappant bien souvent aux règles les plus élémentaires de l'État de droit.

**Éric Sabourin**

(Cirad, Montpellier, France)  
sabourin@cirad.fr

### **La Forêt : un espace aux utilités multiples**

Gérard Buttoud

La Documentation française, coll. « Les Études de la Documentation française », 2003, 144 p.

La Documentation française, dans sa collection « Les Études de la DF » (destinée à un vaste public), fait périodiquement le point sur les aspects économiques de la filière forêt-bois. Le dernier ouvrage purement économique,

*La Forêt en France*, datait de 1991 (P. Bazire et J. Gadant). G. Buttoud, professeur à l'Engref, propose une lecture actuelle des statistiques de la filière forêt-bois, c'est-à-dire une approche socioéconomique des différentes utilités dont bénéficie la collectivité.

Dans l'introduction et la conclusion, l'auteur discute des nouveaux paradigmes de la forêt. Il y a d'abord l'apparition, chez les usagers, d'une utilisation nouvelle de multiples biens et services, marchands ou non, ce que l'auteur appelle les utilités multiples. Il y a ensuite la gestion durable pour l'ensemble des fonctions de la forêt. Enfin, c'est la question de l'estimation de la réelle valeur économique des forêts qui génère un nouveau questionnement chez les professionnels et utilisateurs de la filière forêt-bois. En d'autres termes, ces nouveaux paradigmes redéfinissent la place de l'homme, et donc de l'histoire, dans les pratiques sylvicoles passées et à venir. C'est l'occasion, pour l'auteur, d'explorer des voies possibles ou déjà engagées pour moderniser la gestion des forêts.

Dans les deux premiers chapitres, il s'agit de commentaires autour des statistiques nationales, européennes et mondiales, sur l'outil de production, les structures de gestion et de production ainsi que la production de bois. La connaissance des structures forestières est enrichie par celle des propriétaires forestiers et des objectifs qu'ils assignent à leurs forêts. Le nombre important de propriétaires privés – près de 3 millions et demi – et le morcellement de la forêt sont toujours des handicaps pour une gestion optimale.

Dans le troisième chapitre, ce sont les statistiques sur les finalités de la gestion qui sont commentées. Les chiffres-clés des produits forestiers et de l'ensemble des circuits commerciaux de la filière bois sont analysés. Plus de la moitié du déficit de la filière est due aux meubles et à la pâte à papier. La faible compétitivité de la filière bois en France est liée à l'absence de structuration, malgré la présence d'une organisation interprofessionnelle, mais il est difficile à un produit d'être compétitif quand son pouvoir d'achat diminue régulièrement depuis plus de 20 ans. Bien que le prix des surfaces forestières diminue également, il reste plus élevé que celui des terres agricoles. Pour ce qui concerne les services non marchands, l'auteur note la difficulté de chiffrer certains services par manque de connaissances, comme par exemple la valeur des espèces en voie de disparition. Si le paragraphe sur le coût de la lutte contre les incendies n'est plus d'actualité après l'été 2003, celui sur le puits de carbone qui « n'est pas réellement pris en compte dans la gestion » est bien actuel, comme l'est celui sur la biodiversité, « doit-on gérer ou conserver » ? Enfin, le dernier paragraphe de ce troisième chapitre est consacré à la forêt dans l'imaginaire. La perception des menaces sur la forêt et la relation entre usagers et gestionnaires sont au cœur du questionnement actuel sur les finalités de la gestion. L'auteur

souligne l'urgence d'une meilleure communication par les forestiers de leurs décisions.

Le quatrième chapitre décrit l'état et les pratiques, très normées, de la gestion des forêts et donne aussi un éclairage sur les conditions de viabilité de cette gestion. Seulement 42 % des forêts métropolitaines sont aménagées par les propriétaires ou les gestionnaires. Mais l'aménagement d'une forêt, d'un massif, ne saurait suffire à lui seul à régler l'ensemble des pratiques. Il faut donc une politique forestière, puisque le marché ne suffit pas à réguler une ressource très particulière. Les enjeux actuels de la politique forestière sont de mieux valoriser la production de bois, d'intégrer les préoccupations de développement et d'environnement, dans un cadre incitatif et consultatif plutôt que répressif. G. Buttoud conclut ce chapitre par un paragraphe qui montre qu'une gestion viable passe par une meilleure information du public, une meilleure communication des gestionnaires et une participation plus active des utilisateurs aux plans d'aménagement.

Le cinquième et dernier chapitre est une description de la façon dont les débats internationaux sur les forêts ont influencé les mutations des politiques forestières, notamment en France, depuis la conférence de Rio en 1992. Ce chapitre donne des définitions de la gestion durable, retrace l'histoire de la mise en place de l'écocertification en France, et fait le point sur les principales innovations de la loi forestière de 2001, telles que le regroupement des propriétés, l'acceptation du principe pollueur-payeur, la possibilité de faire signer des chartes forestières de territoire (CFT). Mais, pour G. Buttoud, ce sont les changements autres que législatifs qui peuvent influencer les décisions de gestion. Si le financement de la forêt française sera davantage européen qu'aujourd'hui et si l'écocertification aura une influence plus grande sur la gestion que les textes réglementaires nationaux, les deux derniers paragraphes montrent cependant que les évolutions récentes des structures, telle la profonde réforme de l'Office national des forêts, ainsi que les changements de mentalité sont davantage liés à la tempête de décembre 1999 qu'à la nouvelle loi forestière.

Actuellement, en France, l'avenir des domaines tels que les forêts, qui servent à la fois des intérêts privés et collectifs, est relativement indéterminé. Le discours des forestiers et le regard actuel qu'ils portent sur leur objet de travail ont évolué significativement. En une dizaine d'années, on est passé d'une gestion centralisée par les États pour la seule production de bois à une multitude de centres de décisions, régionaux et supranationaux, pour la totalité des fonctions de la forêt, et ce, sans avoir véritablement mis au point des pratiques et des critères biotechniques et sociaux permettant la mise en œuvre de cette gestion. En ce sens, l'analyse que fait G. Buttoud des chiffres-clés de la forêt reflète bien le questionnement actuel des forestiers sur les moyens de mieux prendre en compte la dimension socioéconomique dans leur gestion

biotechnique. En d'autres termes, une meilleure connaissance des multiples bénéficiaires des nombreuses utilités de la forêt est nécessaire à la mise au point de nouvelles politiques et pratiques forestières.

**Jean-Paul Guyon**  
(INRA-SAD, Toulouse, France)  
guyon@toulouse.inra.fr

### **Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités**

Claude et Georges Bertrand  
Arguments, 2002, 311 p.

« La façon dont l'homme vit la terre : comment il la perçoit et se la représente ; comment il l'exploite et la transforme, souvent la bouleverse ; comment il s'applique à la comprendre sans jamais la posséder. La question est de toujours recommencée. . . Aujourd'hui cela s'appelle l'environnement. » Entre nature et société, le « principe d'hybridation » est le fil conducteur des recherches de G. Bertrand. L'environnement en est l'enjeu, la géographie l'outil. Mais « quelle géographie pour quel environnement » ? Il s'agit d'un couplage de l'environnement à dominante écologique avec une géographie à dominante sociale, développant une « interdisciplinarité périphérique » appuyée sur un corpus disciplinaire qui fonde l'existence scientifique et professionnelle.

Les textes rédigés de 1960 à 2002, période qui a vu émerger la question de l'environnement, ont été regroupés avec l'aide de Ch. Blanc-Pamard pour composer un vaste parcours où, comme des « balises », ressortent quelques mots tels géosystème, territoire, paysage, et où émergent des constantes, tels le choix de la complexité, l'approche de la « géodiversité », la préoccupation épistémologique. La géographie se veut « traversière » car elle recoupe en diagonale la géographie et d'autres disciplines, mais aussi parce qu'elle parcourt les multiples sentiers du monde.

Quatre grands concepts dominent cet itinéraire de recherche et structurent l'ouvrage : le géosystème qui est « la dimension anthropique d'un concept naturaliste », le territoire qui est « la dimension naturaliste d'un concept social », le paysage qui est « la dimension culturelle de la nature », le système GTP (géosystème, territoire, paysage), à la croisée de champs disciplinaires, qui se veut un « retour du géographique ».

La première partie, centrée sur le concept de géosystème, débute par un article fondateur publié en 1968, « Paysage et géographie physique globale. Esquisse méthodologique ». Il propose un système taxonomique qui

doit permettre de classer les paysages en fonction de l'échelle spatiotemporelle. Il comporte six niveaux : d'une part la zone, le domaine, la région ; d'autre part le géosystème, le géofaciès et le géotope. G. Bertrand en fixe d'emblée les limites. Le découpage du territoire n'est pas une fin en soi mais un moyen d'approche de la réalité géographique ; ce ne sont pas des unités de compromis mais des entités « taillées directement dans le paysage global ». Les recherches sont orientées sur les unités inférieures. Le géosystème, concept territorial, met l'accent sur le complexe géographique et sur la dynamique d'ensemble. Le géofaciès insiste sur l'aspect physiognomique. Le géotope, plus petite unité géographique discernable sur le terrain, correspond au complexe biotope-biocénose des biogéographes. Une « typologie dynamique » s'inspire de la théorie de bio-rhexistase de H. Erhart. À la suite de cet article, le concept de géosystème est mis à l'épreuve, il se précise dans ses relations avec l'écologie à propos de l'espace montagnard dans diverses régions du monde. Il est confronté aux travaux de la géographie soviétique. Une « science du géosystème » se constitue par étapes en précisant les composants, les états, les fonctionnements du géosystème et les relations avec l'analyse sociale. Un projet géographique s'élabore pour une participation à une maîtrise de l'environnement à l'interface de la nature et de la société avec un « outil de travail », la méthode GTP, et avec de nouvelles exigences interdisciplinaires.

La seconde partie, consacrée au territoire, c'est-à-dire à « l'espace géographique façonné et vécu par les sociétés successives », se veut une contribution à la dimension historique et archéologique de l'environnement. Les termes d'histoire écologique, d'histoire des agrosystèmes, d'archéologie du paysage, de mémoire des terroirs, de déclin d'un géosystème, indiquent le leitmotiv de ce volet qui regroupe des articles de 1975 à 1992. Depuis la publication de *l'Histoire de la France rurale* en 1975-1976, sous la direction de G. Duby et de A. Wallon, le développement de l'écologie et de la problématique environnementale est à l'origine du grand débat entre nature et société. Dans ce contexte, l'article de 1995 : « Territorialiser l'environnement. Un objectif pour la géographie », apparaît déterminant. La géographie « science sociale des territoires » doit enraciner l'environnement dans la nature et dans la société. Pour cela des « filières » sont proposées autour du concept de territoire : celles qui consistent à socialiser, spatialiser, anthropiser, hybrider, historiciser et patrimonialiser l'environnement. G. Bertrand suggère de revoir le lien entre l'environnement et l'aménagement en renversant leurs relations ; l'aménagement devient la « science territoriale de l'environnement ».

Dans la troisième partie, intitulée « Le paysage, irruption du sensible dans le champ de l'environnement », le paysage apparaît progressivement comme « un produit social historisé qui permet d'interpréter l'espace

géographique dans les limites d'un système de production économique et culturel ». La chronique monographique du Sidobre est une remarquable illustration de cette conception du paysage. Les pratiques de recherche individuelles et collectives se succèdent de 1957 à 1974 dans ce massif, au fur et à mesure qu'évoluent la transformation du granit brut, le milieu et la société concernée. L'écosystème est un premier outil intégrateur utilisé, mais la question posée par la dynamique dans le Sidobre ne peut se limiter à cette approche. Le projet monographique est d'ordre social. D'inspiration géographique, il privilégie l'examen de la combinaison socio-écologique. Le paysage du Sidobre entre dans la littérature géographique en 1927, il reflète une période de stagnation avant « le miracle sidobré » de 1945 à 1960. L'exploitation massive du granit, l'échec des différentes initiatives de protection des sites, l'urbanisation diffuse, les plantations forestières en timbre-poste, portent un coup mortel au paysage. Celui-ci devient chaos. L'expérience de recherche « Sidobre », qui se déroule dans la durée et qui situe la dimension paysagère dans une démarche environnementale, est l'occasion d'une réflexion sur l'apport et les limites d'une analyse monographique renouvelée.

La dernière partie de ce recueil d'articles dans l'œuvre de G. Bertrand est en quelque sorte un retour sur le concept de géosystème (1998-2000). La dimension temporelle de celui-ci a toujours été présente mais, en devenant dominante, elle l'a fait évoluer. Pour relancer la recherche environnementale sur des bases multidimensionnelles dans le temps et dans l'espace, G. Bertrand propose d'associer « le géosystème source au territoire ressource et au paysage ressourcement ». Ces trois catégories spatiotemporelles complémentaires représentent un outil qui appelle à la réflexion épistémologique, débouche sur des propositions méthodologiques et permet une construction interdisciplinaire. Un point essentiel est de prendre en compte la diversité, « l'enchevêtrement » des temporalités et des pas de temps des différents composants de l'environnement et de leurs interactions. Les temporalités environnementales sont indissociables de leur spatialité. La recherche d'un système temporel de références est à l'origine de la notion d'état du géosystème. La durabilité des formations ouvertes à genévriers thurifères, intercalées dans des hêtraies des monts Cantabriques, illustre clairement la diversité des temporalités ; mais, pour G. Bertrand, le temps de l'environnement est d'abord le temps de la société. Les modèles d'étude de l'environnement sont encore des constructions trop exclusivement d'origine naturaliste.

En agronome, je voudrais introduire un regard particulier sur ces travaux de G. Bertrand et montrer leur importance sur la dynamique et les interrogations actuelles de l'agronomie. Face aux profondes transformations de l'agriculture, l'agronomie doit en effet repenser ses fondements. Il est clair que face aux problèmes

d'environnement, à la multiplication des fonctions que doit remplir l'espace agricole, à l'intrusion du paysage et de la biodiversité, aux nouvelles relations de la société aux produits alimentaires, à l'émergence de terroirs porteurs de labels, tout concourt à repenser la place de la parcelle et de l'exploitation agricole dans le territoire. Plus largement, il faut repositionner l'agronomie dans ses relations avec la nature et la société. Dans cette perspective, les réflexions de G. Bertrand semblent d'une grande actualité. La proposition du système tripolaire – géosystème, territoire, paysage – interpelle l'agronome. Ce sont trois champs sémantiques et méthodologiques qui « balayent » l'interface nature/société. L'approche de la notion d'agrosystème par G. Bertrand paraît à la fois restrictive et très nouvelle. Elle est restrictive en ce sens que l'agrosystème est plus déterminé par le biologique que par le technique ; or, pour l'agronome, le fait technique, le faire technique, est une clé pour relier l'homme, le praticien, au milieu dit naturel. Par contre, G. Bertrand donne à l'agrosystème des dimensions très larges. Au-delà d'une structure et d'un système de production, l'agrosystème est « un milieu de vie, un environnement hérité, mais toujours dynamique qui façonne les mentalités ». Là, sont introduites des dimensions essentielles. Les concepts de système technique de culture et d'élevage sont habituellement utilisés par les agronomes au niveau de l'exploitation agricole. Des réflexions sont engagées sur la notion de système technique local. Le système technique est à la fois résultat de décisions individuelles ou collectives, d'où les liens avec la socio-économie ; il est transformateur d'un milieu naturel, d'où les relations avec l'écologie ; il est créateur d'espaces, de formes et de paysages, d'où les rapports avec la géographie. On voit l'intérêt qu'il y a à confronter système technique et géosystème. Des agronomes travaillent sur la notion d'unités agrophysionomiques et sur leur cartographie pour désigner des unités de relative égale apparence de l'activité agricole. Quels liens faire avec les géofaciès ? Le concept d'agrosystème n'est pas devenu inutile, mais les questions de G. Bertrand aident à en reconsidérer le sens et l'usage. Récemment, dans une communication aux Entretiens du Pradel sur le thème « Agronomes et Territoires », il disait que l'agronomie devait s'intéresser à la production d'espace. Il incitait les agronomes à prendre en compte les multiples temporalités du territoire, il soulignait l'urgence de se doter d'un outil territorial efficace. « La parcelle et l'exploitation agricoles, les terroirs ainsi que toutes les formes d'emprises agricoles ne sont plus que des éléments parmi d'autres d'une mosaïque géographique morcelée et instable, soumise à de multiples stratégies économiques et à des valeurs culturelles contradictoires. » Géosystème, écosystème, agrosystème, trois concepts à penser ensemble pour aborder les questions d'environnement mais aussi d'aménagement. La parcelle demeure sans doute un objet spatial essentiel car

elle présente du sens dans les trois systèmes. En faisant référence à la démarche du système GTP, l'agrosystème redéfini et le territoire au sens large, dans leurs interrelations, sont des concepts de base pour l'agronomie. Le paysage est à inclure dans la problématique du territoire. « Le paysage est la partie d'un tout, ce tout est le territoire au sens large. »

Les disciplines sont nombreuses à devoir repenser leurs relations au territoire. La géographie, la pensée de G. Bertrand notamment, a un rôle majeur dans cette voie.

**Jean-Pierre Deffontaines**  
(INRA-SAD, France)  
jp.deffontaines@wanadoo.fr

#### Entre ciel et terre. Climat et sociétés

Esther Katz, Annamaria Lammel,  
Marina Goloubinoff (Eds)  
IRD Éditions / Ibis Press, 2002, 509 p.

Ce recueil d'articles vient de loin puisqu'il a pour origine un atelier du XIII<sup>e</sup> Congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, qui s'est tenu en 1993 à Mexico et avait pour intitulé « Le climat : perception, prévision, manipulation ». Une partie des textes a d'ailleurs déjà été publiée en espagnol (en 1997 aux éditions Abya-Yala, à Quito) dans un ouvrage ayant pour titre *Antropología del clima en el mundo hispanoamericano*. Pourtant, le contenu de ce recueil est toujours d'actualité, comme le remarquent les éditrices dans leur introduction. Face à l'intérêt que suscitent les changements climatiques, l'objectif de cet ouvrage consacré à « l'anthropologie du climat » est « d'inciter au développement de ce champ de recherche ainsi qu'à des collaborations [...] entre sciences humaines et sciences de la nature ».

Autre paradoxe : alors qu'habituellement la juxtaposition d'exemples traitant d'époques et de régions différentes diminue l'intérêt d'un ouvrage, c'est ici une véritable richesse. Nous constatons combien le temps qu'il fait, de même que le temps qui passe, a toujours été un sujet de préoccupation dans toutes les sociétés humaines. Le lien entre les deux apparaît dans les calendriers, ou tout au moins à travers le découpage en saisons. Certaines langues les distinguent par des termes différents : c'est le cas de l'anglais avec *weather* et *time* ; dans d'autres, comme en français, un même terme les désigne, la distinction s'inscrivant alors dans l'ensemble d'une périphrase.

La justification de la répartition des textes en plusieurs chapitres n'est pas toujours évidente : « Le climat : savoirs et représentations », « Météorologie scientifique

et populaire : observation et prévision du temps qu'il fait », « Climat, variations saisonnières et calendriers », « Rites de pluies, prêtres, chamanes et magiciens », « Les aléas du climat ». En fait, presque tous abordent, d'une façon ou d'une autre, l'aspect aléatoire de la chronologie saisonnière et des événements climatiques, et les diverses façons de les repérer. Les savoirs dans ces domaines sont riches et variés, de l'observation des astres (y compris le soleil et la lune) à celle de la végétation, des cycles biologiques de certaines espèces ou du comportement des animaux, et plus particulièrement des espèces migratrices.

Ce repérage est essentiel pour les sociétés agricoles dépendantes de la pluviosité (c'est le cas dans toutes les zones tropicales, où il y a alternance de saisons sèches et de saisons des pluies) ou des fluctuations de la température. Dans de nombreuses sociétés, on relève des dictons et proverbes qui fixent dans la mémoire collective des moments cruciaux de la météorologie populaire. Partout savoirs climatiques et savoirs techniques (liés aussi bien à l'agriculture qu'à la chasse, la pêche ou toute autre activité) sont interdépendants.

Cependant, il ressort du panorama qui nous est offert que, pour les sociétés non-modernes, la vision du temps s'inscrit toujours dans une représentation globale, cosmogonique, du fonctionnement du monde, dans laquelle les hommes, vivants ou morts, et les êtres de l'au-delà jouent un rôle. De là l'idée que les dysfonctionnements du climat sont liés au comportement des uns ou des autres, et en particulier au fait que des hommes ont transgressé des règles, entraînant ainsi une rupture dans l'harmonie et l'équilibre du monde. Il faut alors se livrer à des pratiques rituelles destinées à restaurer l'ordre cosmique. Évidemment, chaque société a son interprétation des règles à respecter et des pratiques à mettre en œuvre pour retrouver un climat propice aux activités humaines. Il n'est pas possible d'exposer ici tous les exemples contenus dans l'ouvrage. Nous nous contenterons de quelques cas particulièrement significatifs.

Les Mixtèques dont nous parle E. Katz vivent dans les montagnes du Mexique central. Ils se représentent la terre comme une femme : les rivières sont ses veines, les ravins son vagin, les grottes sa matrice, lieu d'origine des hommes, mais aussi endroit où résident les morts. C'est là aussi que se forment les nuages. Ils émanent de la terre ; après une gestation en son sein, ils se transforment en pluie qui tombe du ciel et à son tour fertilise la terre. « Tout comme la pluie féconde la terre et nourrit les plantes, le sperme, « le liquide blanc », féconde la femme et « nourrit le fœtus ». » Dans la sierra mixteca, la saison sèche succède à la saison des pluies. À ces dernières sont associés l'orage et le tourbillon de pluie appelé serpent de pluie ou serpent à plumes. Son déplacement dans le ciel s'accompagne de très fortes averses ou même de tempêtes. Prévoir les pluies est très important pour la réussite des semailles du maïs. Des rites scandent le passage d'une

saison à une autre. Certains existaient dans le Mexique précolombien, ils sont maintenant associés à des saints et à des fêtes catholiques.

On retrouve ce même syncrétisme chez les P'urhépecha de la sierra tarasca. Dans le texte que leur consacre E. Motte, sur le thème des relations entre climat et santé, on voit comment les saints sont sollicités pour les guérisons, tandis que ce sont les « mauvais esprits », les « diables », qui sont associés aux maladies provoquées par les « airs ». Liées au froid, ces maladies étaient jadis attribuées aux dieux de la pluie, du vent, des montagnes. Cependant les grandes épidémies, les fléaux, la sécheresse ou les pluies trop abondantes sont considérés comme des châtiments envoyés par Dieu aux hommes parce qu'ils ont fauté. Pour éviter les catastrophes, il importe d'accomplir des rituels aux dates convenues, liées aux changements de saison mais aussi toujours associées à un moment du calendrier chrétien. On peut également accomplir des messes ou sortir des statues de saints quand survient une calamité.

Toujours au Mexique, pour les Nahua du Guerrero, A. Hémond et M. Goloubinoff décrivent avec plus de précision comment les anciens dieux aztèques liés à la pluie et au vent qui prépare son chemin survivent encore à travers un calendrier agraire christianisé. Là aussi on prend soin de ne pas offenser les entités responsables de la pluie.

Pour les Aymara de Bolivie où, entre 3700 et 4000 mètres d'altitude, en raison de l'irrégularité des pluies et des gelées, la production est bonne en moyenne une année sur cinq, des pratiques divinatoires permettent de déterminer quand accomplir les tâches agricoles. C'est sur elles que G. Rivière centre son texte. Elles sont réalisées à des moments où l'avenir est incertain et difficilement maîtrisable, où la terre est « ouverte » et où elle « a faim et respire ». C'est le cas au mois d'août où les divinités de l'inframonde sont particulièrement irascibles. Les signes climatiques et ceux observés dans le monde animal ou végétal sont considérés comme des messages envoyés par les dieux avec, là aussi, une combinaison entre l'univers des anciens et celui introduit par le christianisme.

G. Rivière rappelle comment chez les Incas le calendrier était inscrit dans l'espace terrestre en fonction des positions du soleil et de la lune, repérées à partir d'une construction faisant fonction d'observatoire. Ainsi nous voyons à plusieurs reprises dans cet ouvrage comment, dans de nombreux systèmes de représentation du monde, l'espace est associé au temps, que ce soit dans le système de repérage du déroulement de ce dernier ou dans le cadre des activités qui y sont liées.

Si l'Amérique latine occupe une place importante dans ce recueil, les autres régions du monde sont aussi mises à contribution pour fournir des exemples. Ainsi, de l'Afrique du Nord à l'Afrique tropicale et jusqu'à

Madagascar, on observe la même attention aux saisons et à la façon de les prévoir, mettant partout l'accent sur les relations entre la société des hommes et le monde invisible des puissances de l'au-delà.

On peut aussi noter quelques associations récurrentes, rappelant les croyances mexicaines (mais dans une autre configuration), entre des éléments liés à la pluie, avec, en particulier, l'idée qu'il y a une communication entre l'eau qui est sur terre et celle qui tombe du ciel. Par exemple, pour les pêcheurs vili du Congo dont nous parle J.C. Nguinguiri, l'arc-en-ciel serait un serpent python et prendrait naissance dans les sources.

Un seul texte traite de l'Asie, c'est celui de M. Martin sur le Cambodge. Là, dans des mythes inspirés des textes indiens, le serpent qui est associé à l'eau est le naga. La pluie est produite par le battement de sa queue dans le fond de l'océan : l'eau soulevée retombe en pluie. Dans la conception khmère de la royauté, c'est le monarque assimilé au dieu Indra qui fait tomber la pluie, et chaque année était célébré le rituel royal de la fête des Eaux, la présence de ces dernières étant indispensable à la fertilité des rizières. Cependant, le plus inattendu est la mise en évidence par l'auteur de la collusion « objective » entre le marxisme et cette idéologie « angkorienne » récupérée par les Khmers rouges qui, en planifiant de gigantesques travaux hydrauliques, au prix que l'on sait, voulaient apparaître comme des surhommes capables de dompter les éléments naturels.

Si l'Extrême-Orient et l'Océanie sont quasiment absents de cet ouvrage, par contre l'Europe est bien présente, avec des textes qui montrent, en particulier, la prégnance encore vivante de croyances païennes survivant sous le vernis chrétien. Dans le premier texte de l'ouvrage, B. Sergent nous rappelle utilement le rôle joué par le climat dans la vision que les anciens Grecs avaient du monde et de la répartition des hommes sur terre. Ils associaient la rudesse des uns et la douceur des autres aux caractéristiques du climat dans lequel ils vivaient : les climats froids favorisaient la force physique et l'ardeur guerrière chez les peuples du Nord et de l'Ouest (comme les Cyclopes et les Thraces), tandis qu'à l'Orient (comme à Troie), la chaleur portait à l'indolence, mais aussi au goût pour la richesse et la beauté. Au centre, dans un juste milieu, se trouve la Grèce elle-même où sont développées les vertus éminentes royales et intellectuelles. L'auteur voit dans cette répartition la tripartition fonctionnelle indo-européenne mise en évidence par Dumézil.

Il est significatif que ce soit à propos de la Bretagne que sont évoqués par C. Corvec quelques principes sur les modes populaires d'orientation. C'est tout d'abord celle d'un observateur tourné vers le levant que l'auteur présente comme une particularité celte, mais que l'on retrouve ailleurs dans le monde. À partir de là, il y a ce qui est derrière : le couchant, ce qui est à droite : le sud,

et à gauche : le nord, avec une connotation faste et néfaste pour l'un et pour l'autre. Ces directions absolues peuvent se combiner avec des directions relatives, direction de la mer ou de la terre, ou encore de montagnes élevées.

En Bretagne, un système de repérage lié à la pêche côtière diurne, fondé sur le soleil mais aussi sur les vents dominants, s'est développé au cours des siècles avec l'évolution des techniques, la direction de l'étoile polaire ne prenant d'importance qu'avec la navigation nocturne. Les termes utilisés pour désigner les différentes orientations de l'espace sont significatifs. Par exemple, en gaélique le mot désignant l'est veut dire « devant », celui désignant l'ouest, « derrière ». Mais on parle également de haut pour le levant et de bas pour le couchant, ces orientations partageant aussi le monde des vivants de celui des morts. Les solstices jouent un rôle important dans la mesure où ils fournissent des repères précis des points les plus extrêmes où se lève et se couche le soleil, alors que ces points varient chaque jour. Ainsi le lever se fait entre le nord-est au solstice d'été et le nord-ouest au solstice d'hiver. L'importance de certaines directions qui sont celles d'où vient le vent se voit aussi au fait qu'elles sont désignées par un terme simple, c'est le cas pour le nord-est et le nord-ouest. L'orientation des vents peut aussi se faire par rapport à la mer et à la terre. Pour les îles qui sont à l'ouest, les vents bas sont les vents de mer et les vents hauts, ceux de terre.

Une partie du texte est consacrée aux pratiques destinées à influencer les vents. Leur maîtrise est réservée à des personnages hors du commun ou surnaturels, en particulier des saints dont la statue pouvait être frappée si le vent n'allait pas dans la direction voulue, et même des membres du clergé qui avaient la réputation de lier ou de délier le vent en faisant des nœuds dans une corde.

On ne peut rendre compte du contenu de cet ouvrage sans dire comment il aborde la perception des modifications que le climat subirait actuellement. Cependant, sur ce sujet, il faudrait toujours garder à l'esprit les propos de M. de la Soudière qui prône une ethnographie de la météorologie ordinaire : « [...] le manque, avéré, de fidélité que la plupart des individus manifestent à l'endroit des situations météorologiques vécues, fussent-elles toutes récentes [...] amnésie ou réinvention sont de règle en la matière ! »

Sur ce thème non plus on ne peut tout citer. Le texte de C. Haxaire sur les Gouro de Côte d'Ivoire renferme les attitudes les plus couramment rencontrées. Mais, si je le choisis, c'est aussi en raison de l'association que les Gouro font entre la « conjoncture », c'est-à-dire la crise économique, et les sécheresses exceptionnelles qui se sont abattues sur leur pays, entraînant, en 1983 et 1984, des feux de brousse. Ceux-ci ont anéanti leurs cultures de café et de cacao, les acculant à adopter comme culture de rente le coton, sensible aux aléas climatiques.

Pour les anciens, la destruction de la grande forêt primaire par les défrichements agricoles les a fait entrer dans un cercle vicieux parce que cette forêt contribuait à l'arrivée de la pluie. Ce ne sont pas les arbres qui faisaient venir la pluie, mais ils rafraîchissaient la terre et abritaient les génies qui se sont enfuis vers des lieux plus propices. Or, c'est la chaleur du génie qui, se transformant en vapeur, donnait de la rosée, équivalente de la transpiration chez les humains, et attirait la pluie. Mais le départ des génies a aussi été provoqué par les dérèglements actuels dans la vie des humains, et en particulier le non-respect des interdits.

Le dernier article écrit par J. Epstein – sur le « rôle de l'information dans les attitudes et les opinions individuelles face aux changements climatiques » – nous entraîne de plain-pied dans l'actualité à travers une enquête comparative entre des professionnels du ski au Québec et des viticulteurs du Gard pratiquant aussi un peu de polyculture et d'élevage. L'objectif est de « quitter l'échelle planétaire et les généralités floues pour analyser les perceptions individuelles dans des situations micro-locales » en prenant en compte les risques spécifiques à chaque cas : la diminution des chutes de neige pour les premiers, l'instabilité de la disponibilité en eau pour les seconds. Mais les inquiétudes des uns et des autres ne correspondent pas exactement aux informations fournies par les médias. Les viticulteurs craignent plus les déséquilibres climatiques que le réchauffement. L'un d'eux évoque par exemple, dans son enfance, « des étés où toute la famille s'installait pendant plusieurs semaines dans la cave. . . Tant la chaleur était écrasante ». Ils semblent plus préoccupés par le changement de mode de vie et l'augmentation de la population qui provoque une demande plus forte en eau, ainsi que par l'effet polluant des pesticides, herbicides et fertilisants chimiques. Dans les stations de ski du Québec, on est aussi plus sensible à l'instabilité des chutes de neige, due aux variations brusques de température, qu'à un réchauffement général du climat. Les gens craignent également les dangers de l'exposition au soleil qui ont augmenté en raison, pensent-ils, de la diminution de la couche d'ozone.

Dans l'un et l'autre cas, les personnes interrogées perçoivent les changements déjà présents là où les gestionnaires parlent de risques à long terme. Il en résulte une méfiance vis-à-vis des scientifiques et des pouvoirs publics qui se révèlent n'avoir aucune « prise » sur les perturbations climatiques.

**Claudine Friedberg**  
(Département HSN, MNHN, Paris, France)  
friedbg@mnhn.fr

## Deux siècles de constructions et chantiers navals (milieu XVII<sup>e</sup>-milieu XIX<sup>e</sup> siècle)

Christiane Villain-Gandossi (Ed.)

CTSH, 2002, 304 p.

Cet ouvrage, paru en 2002, correspond en réalité à la publication des actes du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques qui s'est tenu à Nantes en avril 1999. Il traite de la construction navale à une période charnière qui voit d'abord s'affirmer le vaisseau de ligne dans la marine de guerre avant que ne s'engage une double transition de la propulsion à voile vers la vapeur et de la construction en bois vers la construction métallique.

Un encadré en page 6 avertit le lecteur que cet ouvrage est destiné au niveau universitaire et au public motivé. C'est sous ce dernier regard que le présent compte rendu se place : en quoi ce livre peut-il intéresser le grand public ou des scientifiques hors de la discipline d'origine ? Cet angle d'attaque se justifie d'autant plus que la période actuelle met en avant les valeurs du patrimoine, notamment maritime : les rassemblements de grands voiliers attirent des milliers de visiteurs, les manifestations et les livres se multiplient autour des « vieux gréements ».

Après une courte introduction, sont rassemblées dix-neuf contributions organisées en trois chapitres : « Construction en bois et marine à voile, histoire et archéologie » ; « Construction métallique et marine à vapeur, la mise en place d'une technique » ; « Langages et diffusion du savoir maritime ».

Comme pour la plupart des actes de colloque, cet ouvrage ne donne pas une vision globale du thème annoncé, mais regroupe une succession de « coups de projecteurs » qui sont loin d'épuiser la question. La période considérée est très inégalement couverte, puisque près des trois quarts des textes concernent le dix-neuvième siècle. La dernière contribution sort même complètement de la période de référence puisqu'elle traite des pratiques documentaires du musée de la Marine de Paris, créé en 1943. Des sujets entiers, comme la pêche ou les transformations des voiliers de commerce, ne sont pas abordés ou à peine effleurés. La vie, l'homme sont très peu perceptibles sinon à travers des techniques.

En dehors des aspects dont l'intérêt semble limité au seul cercle des spécialistes – comme une typologie très détaillée des navires de haut bord –, trois points méritent plus particulièrement d'être relevés au fil de ces contributions.

Tout d'abord, l'ouvrage illustre la naissance d'une véritable ingénierie qui se développe pour la conception des navires de guerre. Celle-ci vient se substituer progressivement à une conception empirique de type artisanal basée sur le savoir transmis par des maîtres charpentiers. Cette transmission se fait en plusieurs phases, avec d'abord la volonté de formaliser les savoirs techniques

issus de l'expérience pour en assurer la transmission. Éric Rieth nous présente le premier traité rédigé en France par un maître charpentier, F. Coulomb, dans le contexte de la création des écoles pour l'enseignement de la construction navale. Ce qui est intéressant, c'est de constater que cette formulation vient d'un homme jeune (29 ans), mais dont la formation a été diversifiée par l'étude du dessin. Cela conduit à une transformation radicale dans la conception des navires, puisque F. Coulomb va aussi être l'auteur des plus anciens plans qui nous sont parvenus. Dans une seconde phase, il s'agit d'asseoir la conception sur des acquis scientifiques et de développer des méthodes de validation. Pierre Lamandé nous présente les écrits parus à partir de 1727 de Pierre Bouguer, qui s'appuient sur les progrès récents de la mécanique pour calculer la carène des vaisseaux et tenter d'en théoriser le mouvement.

Le second aspect, qui sert de fil conducteur à près de la moitié des contributions, concerne les avatars de la diffusion d'une innovation majeure : la propulsion mécanique. Jouffroy d'Abbans, que l'on retrouve dans trois textes, apparaît comme l'archétype du savant précurseur obstiné qui finira ruiné pour avoir tenté pendant près de quarante ans de développer plusieurs prototypes successifs de navires propulsés par la machine à vapeur. Cela permet aussi d'illustrer les difficultés que certaines évidences rencontrent pour s'imposer (la bielle au détriment de la roue à rochets ou autres crémaillères à cliquets pour la transmission du mouvement alternatif en mouvement rotatif), le rôle des immigrants dans l'adoption et la diffusion de l'innovation (notamment d'Anglo-Saxons, comme Taylor sur la côte méditerranéenne), les implications sur les structures industrielles de production, le vocabulaire technique. Sur ce plan, les textes de D. Brisou, O. Raveux, J. Prouvost et M. Michéa sont plus particulièrement à retenir.

Enfin, la contribution de Michel L'Hour et E. Veyrat présente un réel intérêt méthodologique. Elle montre comment connaissance archéologique des techniques et connaissance historique peuvent être mobilisées en synergie à partir de l'étude des épaves de la Hougue.

En conclusion, cet ouvrage n'est pas à proprement parler « grand public » et, sur ce plan, la couverture est malheureusement un peu trompeuse : elle laissait espérer un traitement plus global du sujet au lieu de cette succession de points de vue. Par ailleurs, un petit tiers des textes est d'une lecture rendue fastidieuse par la quantité des données ou un traitement plus proche de la communication orale que de la publication aboutie : ceux-ci n'intéresseront donc que les spécialistes. Malgré cela, l'essentiel de l'ouvrage reste d'un accès facile et ouvre vers des réflexions tout à fait stimulantes, en particulier pour

les ingénieurs et technologues qui ont finalement assez rarement bénéficié de cette profondeur historique dans leur cycle de formation.

**Daniel Terrasson**  
(*Cemagref, France*)  
daniel.terrasson@cemagref.fr

### **Traité des nouveaux risques. Précaution, crise, assurance**

Olivier Godard, Claude Henry, Patrick Lagadec, Erwann Michel-Kerjan  
Gallimard, coll. « Folio actuel », 2002, 620 p.

Analyser les trois concepts qui font le sous-titre de cet ouvrage collectif – la précaution, la crise et l'assurance – afin d'élaborer une gouvernance des nouveaux risques, telle est l'ambition de ce « traité ». Les auteurs partent du constat que la multiplication récente des crises environnementales et sanitaires doit inciter à la prudence et qu'une culture de sécurité et de maîtrise raisonnée des risques est nécessaire. L'incertitude est certes au cœur de ce que l'on définit comme une crise; mais, du fait même des régularités propres aux épisodes de crise, il est possible de s'y préparer. Le principe de précaution est l'outil qui permet de prévenir les risques potentiels. Sa prise en compte suppose la restauration en profondeur de la confiance des citoyens dans la gestion publique des risques collectifs. Les auteurs insistent sur la nécessité de renouveler les formes de la participation démocratique. Quant à l'assurance, qui couvre les risques avérés et potentiels, elle permet d'aider à réparer les dommages et à surmonter les crises. Elle dissuade enfin de prendre des risques inconsidérés.

La prévention nécessite des dépenses et des investissements publics. Elle se manifeste par le biais d'incitations et d'obligations adressées aux personnes privées. La précaution nécessite un calendrier de la prise en compte du risque, une justification des actions à engager et un mode d'interaction entre le développement des connaissances et les mesures de précaution. La plupart des comportements devant l'incertitude qui échappe aux probabilités objectives semblent une combinaison entre prudence et prise de risque.

Pour O. Godard, un nouveau type de compétition émerge à l'arrière-plan de la compétition économique ou politique : ce sont les « visions du monde » et les « visions du futur ». Ceci explique les débats sur la gestion des risques collectifs qui débouchent le plus souvent sur une vive mise en cause de l'expertise scientifique : au lieu de rechercher la meilleure action pour résoudre un problème

bien caractérisé par la science, c'est le choix d'une option d'action qui va influencer sur la manière de poser le problème qu'il s'agit de résoudre. D'autre part, parce qu'une mauvaise gestion des risques peut engendrer des crises sévères, il est nécessaire de s'y préparer de façon précoce. Le principe de précaution est devenu une norme de comportement qui permet des actions préventives contre des atteintes à l'environnement, à la santé publique et à l'alimentation. L'auteur rappelle que la crise de la vache folle et le scandale du sang contaminé ont accentué l'évolution et l'extension du domaine d'application du principe de précaution à la sécurité alimentaire et à la santé publique. De plus, en se fondant sur le principe de responsabilité de H. Jonas, Godard déclare qu'il y a aujourd'hui nécessité de développer un savoir ainsi qu'une « science des prédictions hypothétiques ». L'auteur rappelle qu'exiger des certitudes sur l'absence d'un dommage avant d'autoriser une activité ou une technique n'est pas plus raisonnable que de réclamer des certitudes sur l'existence d'un dommage pour commencer à prendre des mesures de prévention. La précaution doit s'inventer dans l'entre-deux borné par ces deux extrêmes. Le principe de précaution, appartenant à l'autorité publique, donne des directions à l'action de prévention. Ainsi doit-on réviser périodiquement l'évaluation des risques et les mesures de gestion adoptées dans les différents domaines. D'ailleurs, la transparence et la diffusion des expertises sur Internet permettent, selon lui, une meilleure participation du public. Les autorités publiques ont à mettre en place le cadre normatif qui organise les rôles et précise les attentes et obligations.

La réflexion sur la prise en charge politique du principe de précaution doit partir de deux faits : d'une part, l'incapacité de la science à garantir en temps utile une base objective à l'action publique; d'autre part, l'existence d'une déficience des citoyens vis-à-vis de la gestion publique des risques collectifs. Le même auteur situe le principe de précaution au carrefour de trois axes de tension, celui des références à la science et à l'imagination, celui de l'opinion et de la raison, enfin celui des intérêts et de l'éthique.

Les crises se multipliant, il est urgent d'affronter la question de la discontinuité. Il s'agit d'éviter la défiance du citoyen, le désarroi des responsables, et le découplage entre le public et le monde de la décision. Les accidents nucléaires, la marée noire, représentent des signaux forts des années soixante-dix qui ont amené à repenser profondément les raisonnements techniques et organisationnels. Ils ont conduit à passer à des approches bien plus politiques. Par ailleurs, deux grands dossiers ont mis en lumière les risques liés à la complexité, à l'ignorance scientifique : l'affaire du sang contaminé et celle de la vache folle. P. Lagadec, qui traite de ce chapitre, rappelle la nécessité de poser des questions de façon précoce, imaginative et ouverte. En outre, il fait remarquer

que l'apparition d'une crise provoque des réflexes aggravant la situation, comme la dénégation et une mauvaise organisation. On constate également une tendance au délitement. L'auteur insiste aussi pour démontrer que toute crise reflète une crise d'information : on tente souvent de cacher les événements et l'on confond trop souvent communiquer et rassurer par tous les moyens. Il faudrait au contraire communiquer dans un premier temps autour des processus, puis être prêt à révéler les certitudes et résultats obtenus. L'auteur explique également les effets néfastes du « syndrome de l'oubli ». Ce phénomène se caractérise par le refus d'analyser et de tirer des leçons d'une crise. Cela provoque un relâchement hâtif des efforts fournis. Puis il donne des conseils permettant de piloter et de gérer la crise : donner l'alerte au plus vite permet de prendre en charge rapidement la crise. On peut alors engager des secours nécessaires et rechercher activement de l'information. P. Lagadec insiste sur l'importance de la communication afin de prévenir la montée d'angoisse. La conduite politique adoptée dans une période de crise demeure l'implication des dirigeants et une mobilisation des acteurs. Les expertises, loin de fermer les débats, les éclairent et permettent d'identifier les réponses erronées. Enfin, il est important de faire travailler les équipes sur des scénarios « inconcevables » : en simulant, en se mettant à l'écoute de signaux non conventionnels, en s'engageant dans des démarches en rupture. Aller sur des terrains totalement décalés, prévoir des mécanismes d'échange avec des acteurs éloignés permettent également d'obtenir des résultats bénéfiques. P. Lagadec nous donne des exemples concrets tirés des « leçons de crise » de trois études. Il s'agit de la crise ponctuelle de la contamination criminelle du Tylenol chez Johnson et Johnson (1982), de l'effondrement de grands réseaux vitaux – hydro-Québec et la destruction du réseau électrique québécois (1998) –, et enfin de l'épidémie de la vache folle au Royaume-Uni (1986-1996).

E. Michel-Kerjan et C. Henry posent le problème de l'aide à apporter aux victimes ainsi qu'aux assurances lors de ces crises. Le risque collectif ou social concerne à la fois les domaines privés et publics, il devient ainsi une question de gouvernance. Les catastrophes naturelles constituent l'exemple de sinistre à grande échelle le mieux exploré. Elles offrent une solide base de réflexion pour appréhender l'assurance d'autres événements aux caractéristiques plus floues. La coassurance permet par ailleurs aux entreprises d'un même domaine d'activité de partager entre elles, au travers d'un pool constitué à cet effet, des risques importants. Cela facilite un élargissement du domaine assurable et renouvelle la démarche de mutualisation. Qui plus est, de nouveaux produits financiers semblent offrir une contribution précieuse pour résoudre les problèmes de solvabilité et de liquidité des assureurs face à des sinistres à grande échelle, aux conséquences financières extrêmes.

Une prise en charge des risques à grande échelle est possible par les partenariats entre secteur public et privé. Les deux auteurs évoquent le cas de couverture des situations hors normes où de nouveaux repères sont à inventer, comme à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001 qui amène à reconsidérer complètement les caractéristiques de l'assurance des actes terroristes. Enfin, ils exhortent à ce que les modalités d'assurance retenues incitent à la prévention ou à la précaution, lorsque cela apparaît pertinent, et suivant les contextes dans lesquels elles opèrent.

Il s'agit donc d'une œuvre pionnière par le sujet abordé. Elle peut intéresser un chercheur ou un professeur – voire un simple lecteur – par son ouverture sur des domaines variés. En effet, bien que cette recherche s'attache en particulier à décrire la problématique du risque, elle n'en demeure pas moins ouverte à de nombreux thèmes en corrélation (la philosophie, l'économie. . .).

Les riches références bibliographiques regroupent des articles récents et des œuvres issus de domaines divers susceptibles d'intérêt pour des recherches similaires ou touchant un tout autre domaine.

**Magda Zanoni**

(Université Denis Diderot, France)

zanoni.holos@wanadoo.fr

### **Du bon gouvernement des risques**

Christine Noiville

PUF, coll. « Les voies du droit », 2003, 235 pages

Voilà un ouvrage juridique qui sort de l'ordinaire. Habitué à la lecture d'ouvrages de droit positif aussi fastidieux que laborieux, mais bourrés de références à des textes législatifs et jurisprudentiels, le lecteur juriste ne pourra qu'apprécier la dernière publication de Christine Noiville sur un sujet qui lui tient à cœur et qu'elle maîtrise parfaitement. L'œil focalisé sur le texte, tout bon juriste formé par nos facultés de droit ignore en effet le contexte, ce qui justement n'est pas le cas de cet ouvrage. Cette aptitude à prendre de la distance par rapport au texte et à resituer ce dernier dans son contexte révèle le juriste universitaire frustré par la place exorbitante occupé par le droit positif dans l'enseignement comme dans la recherche. Sans doute est-ce aussi, sans compter bien sûr l'intérêt du sujet, cette qualité qui explique le plaisir que l'on a à lire cette synthèse d'un travail de recherche passionnant. Il est vrai que ce plaisir est aussi conforté par la fluidité et la clarté de l'écriture. Car il faut souligner les

qualités intellectuelles remarquables de l'auteur, qui sait toujours raisonner clairement en suivant méthodiquement le cheminement de ses idées. Il y a en particulier, chez Christine Noiville, une aptitude à faire progresser la discussion sur un thème donné en confrontant les positions des uns et des autres pour en montrer la pertinence comme les limites. Les problèmes posés le sont très clairement, mais l'auteur sait toujours éviter l'écueil universitaire classique de la nuance obligée qui se croit fidèle à l'objectivité. Bien au contraire, elle sait fort bien reconnaître le caractère conflictuel de certaines positions et parfois insoluble de problèmes abordés. À ce titre, elle n'a aucune réponse convenue à certains problèmes qu'elle soulève dans ses analyses. Autrement dit, elle sait faire œuvre de doctrine, une qualité quasi introuvable aujourd'hui chez les juristes français, sans pour cela recourir au procédé usé de la synthèse apaisante mais fictive et mensongère.

Il est vrai que la question abordée n'est pas mince et qu'il fallait un certain courage pour s'y attaquer, compte tenu de son caractère par nature transdisciplinaire et pour ainsi dire rarement abordée par nos collègues juristes. Car la question lancinante de l'acceptabilité des risques interroge tant le juriste que le sociologue, l'anthropologue et le politologue, depuis les événements dramatiques que nos sociétés développées ont connus à la charnière des deux siècles. Malgré son importance, l'auteur constate, après examen attentif des dispositions en vigueur, la faible prise en compte de cette question par le droit positif tant national qu'euro-péen et international. Elle observe tout d'abord que les textes en vigueur accordent généralement à l'administration des pouvoirs très étendus quant à l'appréciation de ce qui est acceptable comme prise de risque sanitaire et environnemental et de ce qui ne l'est pas. Toutes les grandes crises de ces dernières années, du sang contaminé à l'amiante en passant par la vache folle, l'ont montré. Il est vrai que toutes les décisions prises dans ce domaine s'appuient toujours sur une expertise scientifique qui joue, comme l'auteur le souligne (p. 53 et suiv.), un rôle stratégique. Cette expertise intervient au niveau de l'évaluation des risques comme à celui de la détermination des prescriptions techniques de prévention. Sur ce point, Christine Noiville a raison de souligner le rôle exorbitant joué par la science dans la détermination de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Les autres dimensions de l'acceptabilité, qui sont pourtant essentielles, à savoir celles qui ont trait à l'intérêt public de l'activité ou de l'innovation dangereuse et à ses enjeux socio-économiques, sont très rarement mentionnées dans les textes (p. 85 et suiv.), à l'exception, dans notre droit national, de ceux relatifs aux transports intérieurs. La loi d'orientation sur les transports intérieurs de 1982 fait référence à l'obligation d'une étude socio-économique justifiant le nouveau projet d'infrastructure de transport en complément de l'étude d'impact,

tandis que notre réglementation nationale de radioprotection pose le principe selon lequel l'exposition au risque doit être justifiée par les avantages qu'elle procure à l'entreprise (mais pas forcément aux salariés!). La règle environnementale préventive du « choix des meilleures technologies disponibles » doit être certes accompagnée de « conditions économiquement acceptables », mais, en revanche, la délivrance d'une autorisation d'exploiter une installation dangereuse ou de mettre sur le marché un produit à risque n'est jamais conditionnée au plan socio-écologique. Cela explique sans doute la place modeste occupée dans nos textes – et encore plus dans la pratique administrative – par le principe de précaution qui, obligatoirement, renvoie à la question de l'acceptabilité des risques. L'exemple de la directive européenne 85/337, qui en 1997 a refusé d'inscrire la possibilité d'une « option zéro » dans les scénarios d'aménagement prévus par l'évaluation d'impact environnemental prévue par la convention d'Espoo de 1991, est à cet égard significatif. Dans la foulée de cette perspective critique, l'auteur a aussi raison de souligner les limites de la démocratie des risques (p. 117 et suiv.), dont on nous rebat aujourd'hui les oreilles avec tous les discours obligés sur la concertation, le débat public et la gouvernance, pour masquer souvent des pratiques unilatérales. Au total, on ne pourra qu'être totalement d'accord avec l'auteur lorsqu'elle insiste sur la timidité avec laquelle notre droit de la gestion des risques aborde la dimension politique de leur acceptabilité.

Cela étant, le lecteur averti que je suis sur ces questions n'a pu s'empêcher d'éprouver parfois un sentiment d'insatisfaction sur certains points. D'une manière générale, on a en effet souvent l'impression d'une mise en perspective insuffisante du droit de la gestion des risques par rapport au champ social qui le détermine. Il en résulte quelquefois une vision trop abstraite des risques. Or, les problématiques juridiques dépendent beaucoup du type de risque abordé. S'agit-il du risque sanitaire ou du risque environnemental ? La relation de l'individu et du citoyen varie beaucoup en fonction de ce type de risque. S'agit-il aussi de risques purement individuels ou collectifs, de risques subis ou acceptés, ou bien encore d'une catégorie hybride ? Les réponses juridiques à l'acceptabilité ne peuvent être alors que très différenciées. Il y en a en tout cas une qui me paraît fort rétrograde, c'est celle qui vise à revenir à la responsabilité individuelle en cas de prise de risque collective induite par des innovations ou des activités industrielles qui sont en pratique imposées aux citoyens, telles que le programme nucléaire dans les années 1970 ou les OGM à l'heure actuelle. Ces positions libérales reposent toutes sur la fiction hypocrite du libre choix du consommateur préalablement informé (voir l'étiquetage des OGM et des produits agro-industriels) ou de l'utilisateur (mise sur le marché de voitures surpuissantes qui sont censées respecter les limitations de vitesse).

Si, certes, l'individu est totalement libre d'accepter ou de refuser les risques inhérents aux sports de nature – et que, par conséquent, il doit en accepter les conséquences au niveau responsabilité –, cela n'est pas une raison pour procéder à des amalgames avec d'autres situations à risque relevant davantage d'une logique de responsabilité collective. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, gros de multiples menaces, il serait pour le moins paradoxal de revenir au siècle précédent où les voisins d'installations polluantes, comme les salariés de l'industrie, étaient appelés à considérer « les dégâts du progrès » comme une fatalité mineure au regard de la voie royale que l'humanité venait d'emprunter, et où ils étaient donc renvoyés, en cas de nuisances ou d'accidents, à leur responsabilité individuelle – dont il demeure toujours, il est vrai, une part irréductible plus ou moins importante.

Ces quelques considérations montrent combien le rôle joué par les croyances collectives d'une société est déterminant pour éclairer la manière dont sont gérés les risques aujourd'hui. En abordant la problématique essentielle de l'acceptabilité des risques, comment ignorer l'idéologie dominante de notre société qui est celle du développement techno-scientifique et économique, héritière de celle du Progrès? Comment ne pas constater le poids de cette idéologie dans toutes les grandes décisions publiques ou privées impliquant des prises de risque collectives? La décision récente prise sans saisine par la Commission du débat public de créer, par le jeu d'une procédure d'expropriation d'extrême urgence, une infrastructure spécialement conçue pour le transport des pièces du super Airbus A 380 entre Bordeaux et Toulouse, avec tous les impacts écologiques que ce type de projet comporte, ne peut par exemple s'expliquer autrement.

Comment aussi ne pas observer le rôle joué par certains intérêts économiques dans les expertises préalables à des décisions administratives impliquant des prises de risque? Qui n'a pas lu des études d'impact ou de danger visant uniquement à démontrer la faisabilité d'un projet et à minimiser les risques en découlant?

Voilà en tout cas des considérations sociologiques qui devraient obligatoirement être prises en compte dans la perspective d'une définition juridique de critères crédibles d'acceptabilité, à laquelle s'est employée avec conviction l'auteur de cet ouvrage. Elle apporte là une contribution doctrinale irremplaçable à ce qui pourrait être considéré comme un vrai progrès juridique dans ce domaine.

**Simon Charbonneau**

(LAP/LADS, Université de Bordeaux 1, France)

scharbonneau@free.fr

### **Technique et idéologie. Un enjeu de pouvoir**

Lucien Sfez

Le Seuil, 2002, 336 p.

« À la mémoire de Marc Antoine, artiste et artisan, qui savait tout faire avec ses mains et qui ne tenait jamais aucun discours sur ce qu'il façonnait », Sfez invoque le souvenir de cet émule de Léonard de Vinci pour nous expliquer comment la technique promue en technologie et parée des habits de la science est devenue au contraire « une série de grands discours » de fiction. La technique est souvent au centre des dispositifs du pouvoir : elle les aide à manipuler l'opinion à travers des récits de « légitimation de l'ordre existant » et de son évolution. « Ces récits sont dispersés, toujours changeants » et tendus vers le « progrès » inéluctable. « Souvent non fondés, ils s'enracinent en imageries, en métaphores osées », car ils ne visent pas à démontrer : il leur suffit d'être crédibles aux yeux de l'opinion pour accompagner le marché des produits de la technique. Sfez appuie son argumentation sur les techniques de communication et montre, par exemple, comment France Telecom a opéré pour jouer ainsi le jeu du pouvoir. « Technopolis » est le terme introductif qui marque l'association, à bénéfices réciproques, du monde de la technique à celui de la politique ; il traduit parfaitement le fait que ce double pouvoir trouve ses bases dans l'histoire et l'établissement de la cité. Dans ce vaste domaine, Sfez s'appuie sur les travaux de sociologues, d'ethnologues, d'historiens, de philosophes et de praticiens : ces travaux répertoriés en conclusion traduisent « une grande dispersion des discours sur la technique, de leurs contradictions internes et la difficulté qu'il y a à tenter des regroupements ».

Dans une première partie, l'auteur présente « le récit fondateur du techno-politique ». Le chapitre 1 désigne d'abord les « marqueurs originaires » qui, depuis la pensée grecque, distinguent la technique de sa sœur ennemie la science : « l'acquisition et la transmission du savoir technique », « la systématisme des techniques » depuis les « schèmes d'actions » jusqu'aux « macrosystèmes techniques », le réseau de connaissances enfin qui, à lui seul, « constitue aujourd'hui le point de départ obligé et peut être aussi le *deus ex machina* de la réflexion sur les techniques ». « Le mariage morganatique de la technique et de la décision » (chapitre 2) concerne ensuite les rapports liant la technique aux conditions de son exercice dans la société, qui est le domaine du politique. La discrétion réciproque et coupable est au cœur de ces rapports entre le politique et sa « servante maîtresse », incapables l'une et l'autre de reconnaître leur « mariage du matin ». Cette situation rajoute deux marqueurs nouveaux qui deviennent extérieurs au processus de constitution de la technique et sont fonction de ses liaisons avec les orientations politiques et les processus de décision : 1) le progrès, d'abord, « confondu avec la technique » dans un

mouvement qui, loin de la linéarité, est « plein de trous, caviardé, chaotique » au gré des fictions rassurantes vers un avenir meilleur ; 2) le système de décision vers lequel confluent enfin tous les processus techniques dans un entrelacement tel qu'il conduit à faire oublier la technique, sorte de mal nécessaire.

Sfez fonde ensuite une « théorie de la technique politique » sur le rôle central du système décisionnel dans la coopération entre technique et politique (chapitre 3). Les récits fondateurs de la philosophie politique contemporaine sont, pour lui, ceux de Machiavel, de Hume et de Hobbes. Pour « Machiavel, le décisionnaire, la politique est une sorte de technique » ; pour Hume et nombre d'Anglo-Saxons, l'expérience sociale du couple « invention-innovation » et « la prudence [...] sont deux piliers de la politique » ; Hobbes propose enfin une « fiction légitimante qui met à l'abri l'administration et le techno-décisionnel » anobli en techno-politique. Les raisons de l'efficacité de ce techno-politique sont à rechercher, pour lui, du côté des images.

Sfez consacre sa deuxième partie aux « images du récit techno-politique ». Il pense qu'il existe « une véritable impuissance technicienne à symboliser » et à rapprocher la technique et le politique (chapitre 1) ; pour y pallier, les aménageurs et les investisseurs mettent en avant le difficile embrayage de la technique sur le social pour être sources de mobilisations collectives (chapitre 2) ; les publicitaires, eux, font appel aux inspirations d'imagiers, d'anthropologues, de sociologues, pour mobiliser les esprits à partir d'images naturelles (chapitre 3).

Sfez liste d'abord les raisons qui empêchent les techniciens de symboliser (chapitre 1) : ces derniers se réfèrent exclusivement à des objets qui se ressemblent et sont « construits en grappes » pour des actions précises ; leurs usages sont limités à des castes d'initiés ; les destinataires n'ont rien à exprimer en échange. Or, la relation à l'Autre est nécessaire pour permettre l'expression d'un symbolisme générateur d'une imagination collective. Les figures émanant des interviews de techniciens sont marquées par l'ubiquité, l'invisibilité qui permet de voir sans être vu (image du Panopticon de Bentham illustré par Foucault). Le double technologique est une sorte de robot esclave qui rassure mais génère une sorte de fétichisme (Internet) et l'émergence de rites, de clans, de tribus d'internautes par exemple. Tous ces éléments ne sont que des dépôts d'images auxquelles on ne peut conférer l'identité de ce qu'on pourrait appeler un « imaginaire technicien ».

Les investisseurs et les financiers constituent un groupe indissociable de producteurs d'images que Sfez qualifie de « techno-sociales » et qui sont destinées à faire le pont entre technique et politique. Ces investisseurs déclarent se méfier d'un emballement conduisant à une sorte d'utopie, comme cela s'est manifesté pour l'affaire du plan Tube de la RATP et pour le plan Câble de France Telecom (il s'agissait d'utiliser la fibre optique

pour transporter les images et les sons dans le métro et sur le territoire). « Avec les réseaux, tout le monde est branché, l'espace est vaincu... », telle était l'utopie. La prospective Datar va éviter ainsi de renoncer à démarrer sur cette utopie d'une révolution complète et immédiate en adoptant un pragmatisme prudent derrière « une totalisation de points de vue [...] dont la vision totalisante n'est envisagée qu'en fin de parcours » ; bref, « une idéologie camouflée en utopie et mâtinée de pragmatisme ». Pour Sfez, parmi les cinq marqueurs de l'utopie, deux s'appliquent ici rigoureusement, celui de la toute-puissance technique et celui de l'hygiène, synonyme de transparence et de sécurité totale. Mais on ne peut conférer aux technologies de la communication les autres marqueurs de l'utopie, en particulier le narrateur a une vision totalitaire de *deus ex machina*. . . « La technique résout tous les problèmes et change l'ordre du monde jusqu'à nous faire parvenir à un Éden. »

C'est alors que, tirillés entre les deux pôles instables de l'utopie et du pragmatisme, les technologues de la communication vont orienter leur discours pour tenter de produire « des images réunifiantes facilitant la construction de sens ». On évite ici de parler de technique et de progrès : les maîtres mots sont ceux de liberté, de convivialité, de bonheur, d'amour, de nature. Le biologique vient en quelque sorte au secours du social pour faire lien avec la technique. L'histoire de France Telecom sur laquelle se focalisent les argumentations de l'auteur est d'abord mobilisée. La stratégie de création de cette entité a d'abord visé à transformer les P et T en l'opposant à son associée La Poste « au passé glorieux mais passé certes ». Son champ du spatial est symbolisé par le bleu qui s'oppose au jaune des voitures des préposés qui se traînent sur les routes. « Oublier le passé », la devise de France Telecom est « un avenir d'avance ». « Oublier même la technologie » qui disparaît au profit d'Idées auxquelles l'opinion prête une sorte d'éternité, espace et temps réunis : « productrice d'objets invisibles, France Telecom joue le rôle du transcendantal vis-à-vis des apparences de la réalité dans lesquelles nous vivons ». L'entreprise s'appuie sur un « mécénat » qui, à la différence du terme de « parrainage », évoque une « recherche de magnificence », ce mécénat est construit autour d'idéaux corporels (promotion de la gymnastique) et spirituels (musique lyrique). Du champ des télécommunications, l'auteur élargit sa référence aux images et pratiques naturelles et en particulier aux biotechnologies derrière trois cas tirés de son ouvrage *La Santé parfaite* : Génome, Biosphère II et Artificial Life. Les cinq traits de l'utopie classique sont ici à l'œuvre, mais ils basculent aussi dans la réalité sociale sous la forme de projets réalisables et réalisés. Dans ce rapprochement entre nature et technique, Sfez souligne l'ambiguïté du contrat naturel entre les droits de l'homme et ceux de la nature, entre ceux de l'individu et ceux de

la population : comment gérer de tels équilibres à travers les changements techniques.

Pas de conclusion, mais une « finale » à cet ouvrage : « La technique est-elle une fiction instituante ? » Quand on parle de fiction, ce n'est pas d'objets techniques qu'il s'agit, mais plutôt de la technique vue derrière sa globalité.

« La technique comme fiction », d'abord. Elle ne peut s'éloigner de la réalité que dans la mesure où elle reste vraisemblable, c'est-à-dire « presque semblable à la réalité » : beaucoup de choses se jouent dans ce « presque ». Sfez montre que plusieurs caractéristiques de la fiction vraisemblable peuvent être appliquées à la technique : l'ouverture à divers mondes possibles construits parallèlement au nôtre ; l'adaptation à une communauté de croyances et d'usages qui les rendent crédibles ; de plus, pour la technique, la fiction n'est pas seulement une alliée occasionnelle, elle est une alliée nécessaire car, « en ouvrant le champ des possibles, elle prépare les esprits à accueillir l'innovation qu'elle a déjà esquissée dans la narration ».

Mais cette fiction de la technique est-elle pour autant instituante ? Oui, dit Sfez, si on se réfère au poids et à la génération des « grands corps de l'État ». Au départ, certes la technique est fiction instituante des grands corps techniciens, mais, par eux et de greffe en greffe, elle colonise des pans entiers de l'État. Ceci étant, la technique ne peut dominer l'ensemble des modes de pensée d'une société pour pouvoir être qualifiée de fiction instituante : Sfez explicite son argumentation en opposant cette fiction de la technique à celles du contrat social de J.-J. Rousseau et du communisme primitif. Enfin, à la différence des deux exemples précédents, la technique est incapable de « symboliser, c'est-à-dire d'unifier sous un seul registre les différents composants d'une société » et de dépasser dans ce domaine le niveau des réclames publicitaires.

Dans une courte postface, l'auteur croit utile de résumer et de systématiser en quatre items les avantages de la notion de récit fictif pour traiter de la technique :

- la technique n'apparaît plus comme un fait mais comme « un discours à prendre au second degré [...] ce discours suscite les bipolarisations dramatiques qu'il entend nous imposer » ;
- ce discours n'inclut pas le moindre imaginaire global mais un véritable « stock d'images et bric-à-brac de magasin d'antiquités » ;

- selon les objectifs stratégiques du lieu et du moment, le « récit fictif prend plusieurs formes qui vont de la fiction historique au récit utopique et à la science-fiction », mais il y a impuissance technicienne à symboliser et à instituer ;
- « la fictivité de ces récits est dissimulée par le recours à des disciplines scientifiques (sociologie, économie, histoire) qui fondent la prétendue objectivité de la technique. D'où le chosisme ».

L'ouvrage est facile à lire pour les non-initiés : les concepts mobilisés ou créés sont parfaitement explicités, justifiés et illustrés. Les lecteurs de *NSS*, que le titre de l'ouvrage ainsi que l'expérience et l'aura de l'auteur devraient attirer, feront peut-être comme moi : ils le liront dans la foulée comme un roman à suspense, puis ils reviendront sur certaines démonstrations présentées de façon très pédagogique. Il me semble que l'ambition de *Technique et idéologie* peut apparaître trop concentrée sur les technologies de la communication, même si les références à *La Santé parfaite* poussent l'agronome béotien que je suis à élargir sa connaissance sur l'auteur à travers ses autres publications.

Un regret, par contre, quand on arrive au terme de la lecture : si le *deus ex machina* nous fait dériver entre l'espoir d'un impossible Éden et une vision de plus en plus claire d'apocalypse, doit-on se contenter de penser que le pire n'est jamais sûr ? Le monde réagit certes derrière quelques José Bové. Mais où et quand se manifestent ces réactions à l'inversion du temps et à la domination de l'espace que génère le jeu subtil de l'union secrète entre le pouvoir et sa maîtresse du matin : la technologie ? Que faire ici et maintenant ? Cette question était probablement hors du champ théorique d'un enseignement à la Sorbonne. Il est sûrement plus difficile depuis la « Technopolis » d'identifier ces résistances individuelles et locales, d'en comprendre les logiques, que d'analyser les liens entre les pôles urbains du savoir et du pouvoir qui investissent le champ de la technologie et de ses systèmes décisionnels. Faut-il alors se contenter de revenir à la dédicace et de se taire en tentant d'imiter Marc Antoine ?

**Bertrand Vissac**  
(INRA-SAD, France)  
VISSACBERT@aol.com